



Communiqué de presse

Embargo: 23.1.2018, 9h15

15 Education et science

N° 2017-0477-F

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

90,9% des jeunes avec un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans

Neuchâtel, 23 janvier 2018 (OFS) – **En 2015, 90,9% des jeunes ont obtenu un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour les Suisses nés en Suisse, ce taux s'élève à 94,0%. D'importantes différences existent entre les sexes, les statuts migratoires, les types de communes, les régions linguistiques et les cantons. Quelle que soit la région considérée, les taux de certification des villes sont comparativement bas. Tels sont les résultats obtenus par l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui, pour la première fois, utilise à cette fin les données du recensement et des relevés modernisés du système de formation.**

Le taux de première certification du degré secondaire II mesure la proportion de jeunes ayant passé par l'école obligatoire qui obtiennent un premier titre du degré secondaire II dans le pays jusqu'à l'âge de 25 ans. C'est un indicateur central du système de formation qui sert de référence pour évaluer dans quelle mesure est réalisé l'un des objectifs politiques communs définis par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail, à savoir de faire en sorte que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un titre du degré secondaire II. Un tel titre constitue en effet un facteur essentiel pour une insertion réussie et durable dans la vie sociale et économique du pays, puisqu'il donne accès à la fois aux formations du degré tertiaire et au marché du travail.

Avec l'introduction récente d'un identificateur unique dans les registres de personnes de la Confédération, des cantons et des communes et la modernisation des statistiques de l'éducation, il est désormais possible de calculer ce taux de façon fiable et détaillée en se basant sur des données individuelles.

Plus de femmes certifiées que d'hommes

En 2015, le taux de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans s'est établi à 90,9%, ce qui correspond à quelque 77'000 jeunes certifiés. Dans ce taux, 65,2% concernent la

formation professionnelle initiale (certificats fédéraux de capacité CFC et attestations fédérales de formation professionnelle AFP) et 25,7% la formation générale (maturités gymnasiales, certificats des écoles de culture générale et titres des écoles internationales).

Le taux des femmes (92,9%) dépasse de quatre points celui des hommes (88,9%). Il lui est toutefois inférieur de huit points dans la formation professionnelle initiale, mais supérieur de douze points dans la formation générale.

D'importantes différences entre Suisses et étrangers

Le taux de première certification du degré secondaire II présente d'importantes différences selon le statut migratoire. Pour les Suisses nés en Suisse, il se monte à 94,0%, se rapprochant de l'objectif politique précité. Pour les étrangers nés en Suisse, il est de huit points plus bas (86,2%) et pour les étrangers nés à l'étranger, il s'élève à 72,5%.

Fortes variations entre districts

Le taux de première certification du degré secondaire II varie sensiblement selon le type de commune de domicile. Dans les villes-centres, il s'établit à 86,5%, dans les autres communes d'agglomération à 90,8% et dans les communes rurales et les villes isolées à 94,1%.

La carte des taux par district révèle la complexité géographique de l'indicateur. Quelle que soit la région considérée, les districts englobant des centres urbains (Lausanne, Genève, Bâle, Lucerne, Lugano, Zurich, Bienne) présentent souvent des taux comparativement bas dans le contexte régional (valeurs de 80% à 87%).

Différences notables entre régions linguistiques et entre cantons

En Suisse alémanique et romanche, le taux de première certification du degré secondaire II atteint 92,7%, soit cinq points de plus qu'en Suisse italienne (87,9%) et six de plus qu'en Suisse romande (86,4%). En Suisse alémanique et romanche, la formation professionnelle initiale prédomine largement, alors qu'en Suisse romande son poids relatif est notablement plus faible, la Suisse italienne se situant entre les deux.

Les taux par canton vont de 83,1% à plus de 95%. Dans les petits cantons, les valeurs obtenues peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre à cause du nombre restreint de personnes concernées.

Besoin de plus de recherches pour expliquer ces différences

Les raisons des différences constatées dans les taux de première certification du degré secondaire II sont multiples et aucune explication simple ne permet de les comprendre de manière suffisante à ce stade. Si plusieurs facteurs peuvent déjà être évoqués, comme des compositions sociodémographiques distinctes, des systèmes de formation hétérogènes, des contextes, opportunités et structures économiques contrastés ou des espaces géographiques divers, des recherches plus poussées seront nécessaires pour mieux les expliquer.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

.....

Renseignements:

Laurent Gaillard, OFS, Section Système de formation, tél.: +41 58 463 66 35,
e-mail: eduperspectives@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

.....

Nouvelles parutions:

Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités, numéro OFS: 1792-1600.
Prix: gratuit
Commandes de publications : tél.: +41 58 463 60 60, fax: +41 58 463 60 61,
e-mail: order@bfs.admin.ch

.....

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0477
La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les organes impliqués dans le processus de contrôle de la qualité du programme d'analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) de l'OFS, soit le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) ont eu accès aux résultats de la publication sous embargo.

Méthode du taux net

Le taux de première certification du degré secondaire II est un indicateur utilisé pour évaluer la performance d'un système de formation. Il mesure la proportion de jeunes ayant passé par l'école obligatoire qui obtiennent un premier titre du degré secondaire II dans le pays jusqu'à l'âge de 25 ans. En l'occurrence, il concerne les élèves qui effectuent leur parcours éducatif en Suisse et n'a pas pour objectif de mesurer le niveau de qualification des personnes immigrées après la fin de l'école obligatoire.

Son développement s'inscrit dans le cadre du programme d'analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Son calcul exploite les données des relevés modernisés du domaine de la formation et de la statistique de la population et des ménages (STATPOP), basée sur les registres de personnes de la Confédération, des cantons et des communes, où l'identificateur des personnes (NAVS13) a été introduit dès 2010. Ce dernier permet de coupler les données éducatives harmonisées aux caractéristiques sociodémographiques des personnes comme leur statut migratoire, d'où une distribution fine des résultats, par exemple pour différents sous-groupes de population ou de petites unités géographiques.

Les titres inclus dans le calcul du taux de première certification du degré secondaire II sont, pour la formation professionnelle initiale, les certificats fédéraux de capacité (CFC) et les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP), et pour la formation générale, les maturités gymnasiales, les certificats des écoles de culture générale (ECG) et ceux des écoles internationales situées en Suisse. L'exploitation de données individuelles permet d'identifier les titres qui constituent des premières certifications et de connaître l'âge auquel ils ont été obtenus. Elle rend ainsi possible le calcul d'un taux net, qui s'obtient en cumulant pour l'ensemble des âges pertinents la proportion de personnes certifiées d'un âge donné par rapport à une population de référence du même âge.

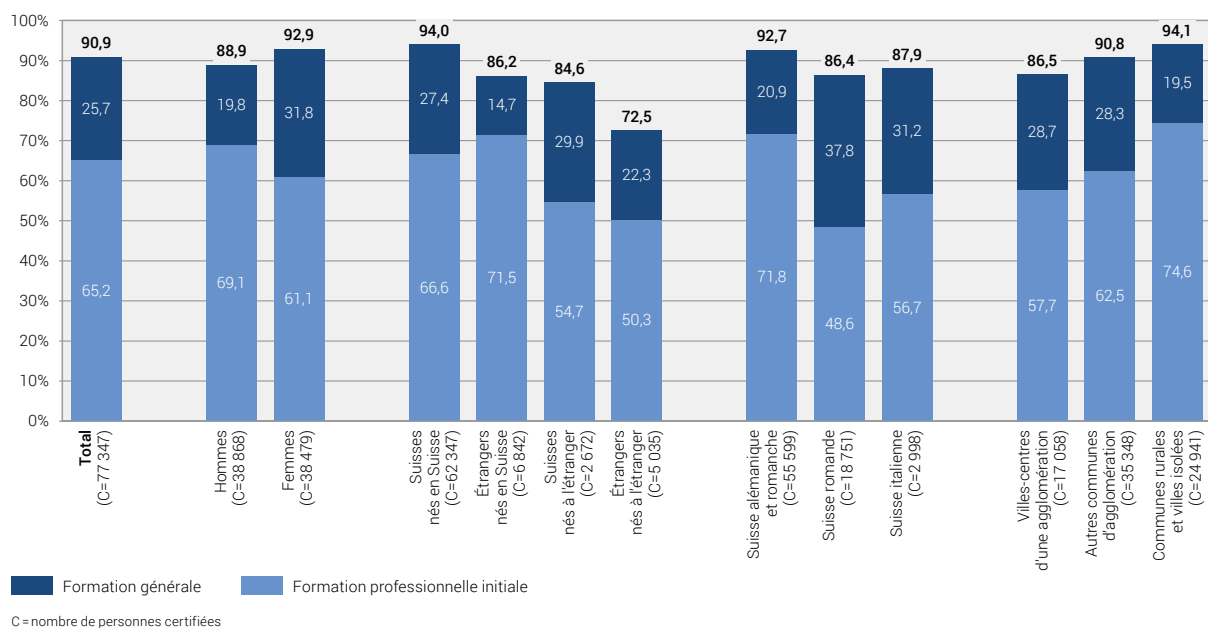
Un taux net offre l'avantage de ne pas être influencé par les fluctuations démographiques ; il est par contre sensible aux variations structurelles survenant dans le système de formation, comme par exemple le rajeunissement ou le vieillissement de la population en formation et l'allongement ou le raccourcissement des durées de formation. Ici les valeurs calculées sont corrigées en fonction de l'évolution de l'âge médian à la fin de l'école obligatoire de sorte à garantir la stabilité des résultats indépendamment des réformes intervenues jusqu'à la fin du degré secondaire I.

Pour obtenir des résultats stables aussi pour des populations de taille réduite, une moyenne sur trois ans est appliquée aux valeurs obtenues. Le taux de l'année 2015 correspond donc à la moyenne des valeurs calculées pour 2014, 2015 et 2016.

Chaque fois que c'est possible, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) calcule elle aussi des taux nets pour tous ses pays membres, mais ses résultats ne peuvent pas être comparés à ceux présentés ici, puisqu'ils n'excluent pas les personnes arrivées dans un pays après avoir accompli le degré secondaire II à l'étranger et qui y ont immigré pour travailler ou étudier au degré tertiaire. De ce fait, les résultats de l'OCDE sous-estiment le taux de première certification des pays où, comme en Suisse, ce type d'immigration est important.

Taux de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans, en 2015

Par sexe, statut migratoire, région linguistique et type de commune

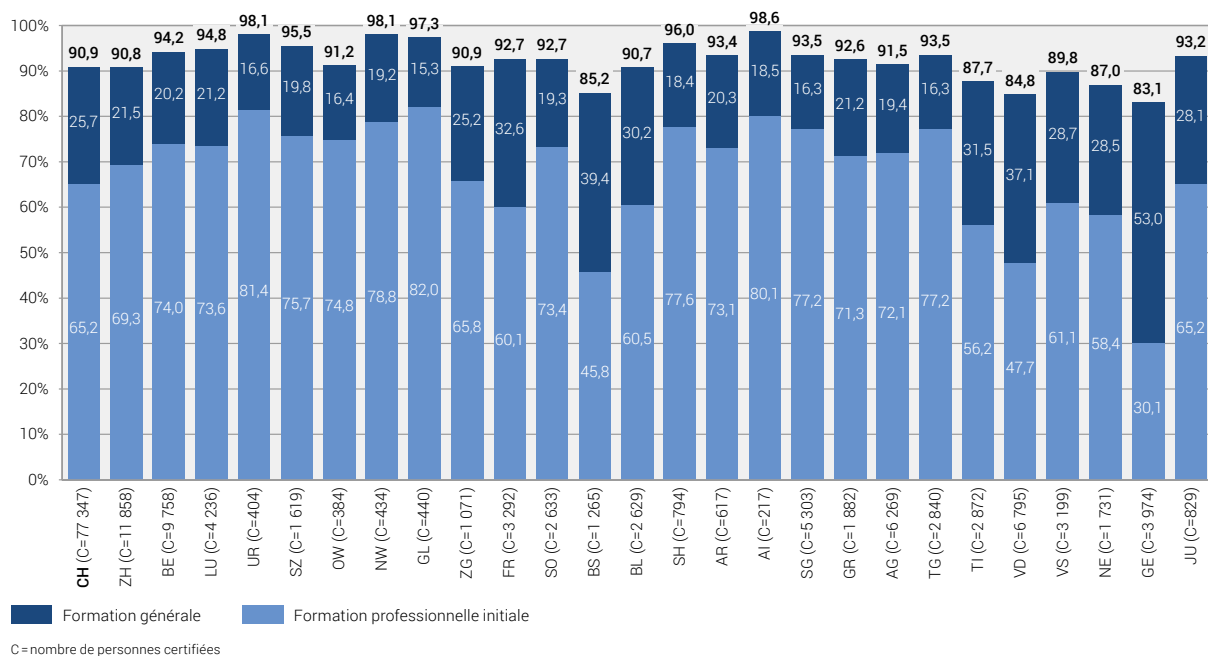


Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Taux de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans, en 2015

Par canton de domicile



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Taux de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans, en 2015

Par district de domicile

